

A U T O N O M I E !

En cette période de rentrée, le débat concernant la loi sur « l'autonomie des universités » prend de l'ampleur dans de nombreuses facultés. Alors que l'éventualité d'un hypothétique mouvement social se profile, nous nous devons de réfléchir à l'avance pour ne pas réitérer les erreurs du dernier mouvement de ce genre en date (le mouvement dit « anti-CPE »). En effet, durant cette lutte les revendications immédiates et corporatistes à courte vue et la fragmentation des luttes avaient empêché le mouvement de s'ouvrir sur un combat plus global, donnant aux acteurs de ce mouvement l'illusion d'une victoire, alors que le fondement même de ce système d'exploitation et d'aliénation n'a jamais été profondément remis en cause.

En quoi consiste cette loi ?

Elle organise essentiellement les conditions d'un transfert de la gestion de l'université de l'Etat aux entreprises. Le conseil d'administration verra ainsi sa composition modifiée, avec l'entrée en son sein d'investisseurs privés qui pourront décider désormais de l'orientation et de l'organisation interne ; mais nos préoccupations sont bien plus globales. L'université est déjà un lieu où règnent la sélection et l'élitisme, et cette loi ne fera que l'affirmer un peu plus. Alors où se situe le débat ?

Ni Etat, ni Capital !

Les différents partis de gauche se disent alarmés par la place de plus en plus importante de l'entreprise dans l'université tandis que la droite, elle, s'émeut d'une trop grande présence de l'Etat dans l'économie. Tandis que la gauche veut utiliser l'Etat pour réguler le capital, la droite veut « libérer » le capital de l'intervention de l'Etat. Tout ceci n'est qu'un leurre puisque l'autonomie ne peut se réaliser qu'en dehors et contre la tutelle de l'Etat et du capital. Dans un cas comme dans l'autre, l'université est soumise à l'un de ces deux pouvoirs, qui sont de toute façon nos ennemis irréconciliables.

L'autonomie telle que nous l'entendons

L'autonomie, c'est la faculté de s'organiser et d'agir librement sans intervention d'une quelconque autorité supérieure, que ce soit l'Etat, les patrons, les partis, les syndicats ou les religieux. La véritable autonomie des universités serait donc l'autonomie des universités vis-à-vis de l'Etat comme des entreprises et sa ré-appropriation totale par toutes les personnes souhaitant communiquer ou recevoir le savoir sans intermédiaire ni représentant des autorités. Mais les universités ne sont pas le centre du monde, et nous entendons bien généraliser l'autonomie à tous les domaines qui constituent la société.

Occupons nos lieux d'étude et de travail et virons le pouvoir de nos vies !



NON FIDES

GROUPE ANARCHISTE AUTONOME

Pour nous rencontrer, prendre contact ou juste discuter, écrivez à non-fides@hotmail.fr